

L'ordre du Saint-Esprit

Histoire

Devenu roi de France en 1574 alors que le royaume était en proie aux guerres de religion, Henri III conçut dès son avènement le projet de créer un nouvel Ordre pour renforcer ses liens avec la haute noblesse catholique, travaillée en sous-main contre lui par le duc de Guise, non dénué, par son lignage, de prétentions au trône.



Création de l'ordre du Saint-Esprit

Parce qu'il avait été trop décerné, l'ordre de Saint-Michel, sans prestige, était devenu impropre à remplir les desseins du roi. Henri III institua donc, en décembre 1578, l'ordre du Saint-Esprit, à qui il vouait un culte tout particulier (il avait été élu roi de Pologne le 11 mai 1573, jour de la Pentecôte et était devenu roi de France à la Pentecôte 1574).

« Pour **toujours fortifier et maintenir davantage la foy et religion catholique**, expliquait le roi dans le préambule des statuts de l'Ordre, pareillement aussi, pour **décorer et honorer de plus en plus l'ordre et estat de la noblesse en cettuy nostre dit royaume**, et le remettre en son ancienne dignité et splendeur, [...] nous avons avisé, avec notre très honorée dame et mère... diriger un **ordre militaire**

en cettuy nostre dit royaume, outre celui de monsieur Saint-Michel... Lequel Ordre nous créons et institutions en l'honneur et sous le nom et titre du benoist Saint-Esprit ; par l'inspiration duquel... nous le supplions aussi qu'il nous fasse la grâce que **nous voyons bientost tous nos sujets réunis en la foy et religion catholique**, et vivre à l'avenir en bonne amitié et concorde les uns avec les autres, **sous l'observation entière de nos loix, et l'obéissance de nous et de nos successeurs roys** à son honneur et gloire... »

Les statuts et les insignes de l'Ordre reflètent les préoccupations à la fois religieuses et politiques du roi.



Structure de l'Ordre

Si les ordres de chevalerie antérieurs se démarquèrent des ordres chevaleresques et religieux, l'ordre du Saint-Esprit, au contraire, s'en rapprocha, tant foi et politique se confondaient dans le délicat contexte des guerres de religion.

Grande maîtrise

Ainsi, pour la première fois dans l'histoire des ordres de chevalerie, le fondateur prit le titre de « souverain chef et grand maître », grand maître étant le titre des chefs d'ordres chevaleresques et reli-

gieux. Le roi ne recevait l'habit et le collier de l'Ordre des mains de l'archevêque de Reims que le lendemain de son sacre, au cours d'une cérémonie distincte, durant laquelle il jurait de maintenir l'ordre du Saint-Esprit dans son prestige. De la sorte, il ne pouvait y avoir de nomination si le roi n'était pas sacré. Cette mesure de sagesse était destinée à éviter les abus qui avaient eu lieu pendant les régentes et avaient ruiné le prestige de l'ordre de Saint-Michel.

Chevaliers et officiers

L'ordre se composait de 100 chevaliers, âgés de plus de trente-cinq ans pour les Français, de plus de vingt-cinq pour les étrangers : 9 ecclésiastiques et 87 laïcs et 4 grands officiers ayant rang de chevaliers, (le chancelier, le prévôt maître des cérémonies, le grand trésorier et le greffier) chargés de l'administration de l'Ordre. Tous étaient en principe élus par leurs pairs, mais en pratique choisis par le roi.

Étaient chevaliers surnuméraires les rois, princes et seigneurs étrangers, ainsi que tous les dynastes de la Maison de France établis à l'étranger.

Tous les chevaliers devaient fournir des preuves de catholicité et de noblesse héréditaire depuis trois générations par le père. Les grands officiers furent parfois dispensés de preuves de noblesse.

Les statuts prévoyaient également l'existence d'offices inférieurs placés sous l'autorité des grands officiers : l'intendant, le généalogiste, le trésorier payeur, le héraut roi d'armes, l'huissier, l'historiographe garde des archives et le garde des rôles secrétaires de la chancellerie.

Lors de la tenue des chapitres de l'Ordre, l'huissier avait la garde intérieure de la porte du Cabinet du roi, en lieu et place des huissiers du Cabinet. Il portait comme insigne de sa charge une masse dans les cérémonies, mais également dans les appartements du roi lorsque son service l'y appelait. La masse fabriquée lors de la création de l'Ordre, aujourd'hui conservée dans la galerie d'Apollon au Louvre, fut abandonnée en 1826 au profit d'une masse plus légère, dessinée par le sculpteur Fouquet et exécutée par MM. Richard et Quesnel, fondeurs, et Roux, bijoutier doreur, sur l'initiative de Nicolas-Pierre Tiolier, huissier depuis octobre 1814. Elle entra dans les collections du musée en 1953, provenant de la famille du dernier huissier.



Le premier chapitre

Le siège de l'Ordre fut fixé au couvent des Grands Augustins, sur la rive gauche de la Seine, à la pointe de la Cité. Les 31 décembre 1578, 1er et 2 janvier 1579, Henri III y tint le premier chapitre au cours duquel il reçut les premiers chevaliers. Les Guise ayant été exclus de la première promotion, la cérémonie scandalisa les extrémistes catholiques, encore plus que les protestants. Des libelles injurieux furent apposés aux portes même du banquet. Les emblèmes du nouvel Ordre donnèrent lieu aux interprétations les plus calomnieuses, relatives notamment aux amours de Henri III et de sa sœur Margot. Ces injures n'empêchèrent pas le roi de remplir avec soin et circonspection les cadres de son Ordre tout au long de son règne, et de donner sa confiance aux chevaliers du Saint-Esprit. Ainsi, en 1587, alors qu'il se sentait menacé à Paris, il leur confia le soin de faire des tournées d'inspection dans les seize quartiers de la ville.

Peu après cet événement, un tableau illustrant la scène fut placé au maître autel de l'église des Grands Augustins, d'où il disparut en 1588. En 1732, Jean-Baptiste Van Loo reçut un contrat de Louis XV lui commandant de représenter *la première cérémonie de l'ordre en 1579 par Henri III*. Le tableau fut exposé aux Grands-Augustins, dans l'attique du cœur, à côté des autres tableaux illustrant les cérémonies de l'Ordre sous les autres grands maîtres Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Il demeura dans l'église jusqu'à la Révolution. Sauvé de la destruction par Alexandre Lenoir en 1794, le tableau fut envoyé aux Petits-Augustins transformé en musée des Monuments français. En 1837, il fut exposé dans les salles de la galerie historique de Louis-Philippe à Versailles. Il fut envoyé au Louvre en 1848, et est exposé au musée de la Légion d'honneur depuis 1924.

La scène représente la remise de l'ordre du Saint-Esprit en 1578 par Henri III à Louis de Gonzague, duc de Nevers. Le futur chevalier est agenouillé devant le roi ; en demi-cercle autour d'eux, les grands officiers de l'Ordre. On y voit entre autres le grand trésorier Nicolas de Neufville de Villeroy qui tient le texte du serment sur un parchemin roulé. Derrière ce dernier, l'huissier, Philippe Nambuc, porte la masse d'arme.

L'Ordre à l'épreuve de l'histoire

L'Ancien Régime et la Révolution

Les successeurs de Henri III s'attachèrent à maintenir intact le prestige de l'Ordre en respectant scrupuleusement les statuts, et tout particulièrement le nombre de chevaliers fixé en 1578. L'importance et l'éclat de services rendus à l'Etat, à titre civil ou militaire, furent les titres qui ouvrirent les portes

de l'ordre à la noblesse exclusivement (le maréchal Fabert, que Louis XIV voulait honorer du cordon bleu, le refusa, ne pouvant ni ne voulant faire ses preuves de noblesse.), dans la limite stricte des contingents.

De la sorte, l'ordre du Saint-Esprit demeura toujours le premier ordre de la monarchie française, dont les chapitres somptueux se déroulaient le jour de la Pentecôte. Louis XVI tint les derniers de l'Ancien Régime aux Tuileries, en 1790 et 1791. Le 30 juillet de cette année, l'Assemblée législative abolit les ordres de chevalerie fondés sur des preuves de noblesse. Les membres de l'Ordre, le roi compris, quittèrent donc les insignes que la Convention nationale fit fondre par dizaines. Quant au trésor de l'Ordre, dont faisaient partie les manteaux d'officiers d'Ancien Régime et la masse, il fut conservé par Adrien-Michel Blin de Sainmore, historiographe des ordres et garde des archives depuis 1786. Rendu au roi sous la Restauration, cet ensemble est exposé au musée du Louvre.

Les Restaurations et la Monarchie de Juillet

Louis XVIII procéda à quelques admissions en émigration. Durant son règne effectif, sans attendre un sacre qu'il ne put recevoir pour raison de santé, il procéda à des nominations. Les premières (1815 et 1816) touchèrent des souverains et des princes qui avaient envahi la France, comme le duc de Wellington, vainqueur de Napoléon à Waterloo, ou encore le prince de Schwarzenberg. Le premier Français fut nommé en 1818. Il s'agit du duc de Richelieu. Puis eut lieu la première grande promotion de 1820 à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux, dernier né des Bourbons de la branche aînée. Il y eut ensuite une promotion chaque année sauf en 1822.

La dernière cérémonie eut lieu à la Pentecôte 1830, dans la chapelle Saint-Louis des Tuileries. Le roi tint d'abord chapitre où il nomma l'archevêque de Bordeaux et l'archevêque de Paris, puis a reçu dans la chapelle les chevaliers du Saint-Esprit. Charles X tint le dernier chapitre à la Pentecôte 1830, en la chapelle Saint-Louis des Tuileries. Il abdiqua le 27 juillet 1830, et partit en exil avec sa famille. Louis-Philippe, par la charte du 1er août, déclara que la Légion d'honneur était maintenue comme ordre national, sans souffler mot des ordres royaux qu'il ne décerna pas et qui cessèrent d'être portés.